

Mission IO – IP (DFVE)

Rappel des Orientations stratégiques du Contrat Quinquennal 2016-2020 (+ le cas échéant, préconisations évaluation AERES 2015 et / ou rapport Cour des Comptes ...)

Contrat quinquennal

Les deux objectifs stratégiques formulés dans le contrat quinquennal et concernant la mission IO-IP sont :

- « **Augmenter la lisibilité de l'offre de formation**, [...] pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle »
- « **Améliorer l'information et l'orientation des lycéens** et des autres publics [...] »

Ainsi, pour « favoriser l'accès et l'orientation des différents publics à l'offre de formation initiale et continue du site », plusieurs actions sont envisagées :

- « - mieux diffuser et valoriser l'offre de formation du site. Le travail autour de la **cartographie de l'offre de formation**, sa lisibilité (y/c internationale) et sa valorisation, sera poursuivi. [...] ;
- Mettre en œuvre le **continuum bac -3, bac +3** [...] ;
- Mieux accueillir, informer et orienter les différents publics, (lycéens, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi), un travail de **coordination des actions d'information et d'orientation** des services d'information et d'orientations des établissements sera réalisé. »

Par ailleurs, « l'accès à l'enseignement supérieur et l'orientation des jeunes [étant] des questions prégnantes pour tous les établissements d'enseignement », l'accent est également mis sur « la **démocratisation de l'enseignement supérieur** [qui] sera un axe de travail partagé au sein de la ComUE [...] d'un point de vue social avec le développement et l'amplification d'actions de soutien vis-à-vis de publics spécifiques (cordées de la réussite, [...], travail autour de l'égalité filles-garçons, etc.).

« Enfin, pour mettre en œuvre l'ensemble des actions qui répondent aux objectifs fixés, un travail d'état des lieux partagé sera mis en œuvre. Cet **état des lieux** portera sur l'offre de formation et s'appuiera sur :

- Des documents existants (cartographie, évaluation HCERES, rapports d'auto-évaluation, etc.) ;
- Une observation des parcours des étudiants, parcours de formations et insertion professionnelle
- Un suivi d'indicateurs relatifs à la formation. »

En ce qui concerne l'Accueil-Welcome Desk, ce document prévoit « l'intégration sur ce guichet de nouveaux services notamment sur l'information et l'orientation en partenariat avec le [...] SAIO »

HCERES/AERES

Le rapport souligne quant à lui « la mise en place récente d'une cartographie des formations » et « plusieurs autres chantiers [...] planifiés ou en cours de réalisation :

- Le développement du continuum -3/+3, concrétisé par la signature d'une charte avec le Rectorat
- Une cartographie des formations à l'usage des employeurs, avec comme points d'entrées les métiers, les compétences (en lien avec les fiches du RNCP), porteuse d'un véritable enjeu économique. »

Bilan d'activités (actions menées, moyens mobilisés, modalités de pilotage, résultats...)

Mettre en visibilité l'offre de formation - cartographie des formations :

Cet outil (formations.univ-toulouse.fr) s'appuie sur les SI des établissements pour permettre un accès immédiat aux formations des établissements de l'UFTMP. Afin d'assurer une information fiable et complète pour les lycéens, étudiants, et tous usagers de l'enseignement supérieur, plusieurs évolutions ont été mises en œuvre ces dernières années :

- Mise à jour suite aux évolutions de l'offre de formation dans le cadre de l'accréditation 2016-2020 ;
- Coordination de la rédaction et mise en ligne de fiches de présentation des mentions (L, LP, M) ;
- Amélioration visant à affiner les résultats de recherche ;
- Evolution visant à permettre un affichage plus lisible des parcours partagés ;
- Mise en évidence des formations de niveau master délivrées en anglais ;
- Intégration en cours de formations d'enseignement supérieur délivrées par les lycées de l'académie.

Indicateurs : 1 100 formations y sont recensées et le nombre d'utilisateurs est passé de 5000 en 2016 (10 000 sessions), à près de 40 000 en 2017 (47 000 sessions), puis à 80 000 en 2018 (près de 100 000 sessions).

Le comité de suivi se réunit chaque année et 3 groupes de travail ont été mis en place pour la mise en œuvre de certains projets (évolutions liées à la précédente accréditation, coordination de l'affichage des mentions et parcours partagés, intégration des formations des lycées) et se sont réunis entre 3 et 8 fois chacun.

Développer les collaborations en faveur de l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur - coordination des cordées de la réussite :

Dans le cadre du dispositif des Cordées de la réussite, 9 établissements de l'UFTMP travaillent en partenariat avec plus de 80 collèges et des lycées sur des projets qui visent à lutter contre les résistances culturelles, sociales et familiales qui entourent les jeunes défavorisés et ainsi favoriser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur. Les Cordées des établissements de l'UFTMP bénéficient chaque année à près de 2 500 élèves. Afin d'inscrire ces dispositifs dans une démarche partagée, cohérente et complémentaire et ainsi amplifier l'efficacité des actions menées, l'UFTMP s'est engagée en 2016 dans une démarche de coordination des initiatives mises en œuvre. Plusieurs projets communs ont ainsi vu le jour et ont donné lieu à la production de livrables :

- L'élaboration d'un **état des lieux** des actions et des EPLE encordés et la définition **d'objectifs communs**,
- La réalisation d'une **étude soutenue par la région Occitanie** sur la couverture des zones économiquement et socialement défavorisées du territoire de l'académie de Toulouse par les cordées de la réussite, une action de valorisation des cordées de la réussite en janvier 2017,
- La participation commune à des événements institutionnels (ex. : journée annuelle de la fraternité),
- La construction d'une **démarche partagée et co-construite d'évaluation** à mettre en place,
- Le projet en cours d'élaboration d'un **outil de suivi et de pilotage**, l'expérimentation de modalités de collaboration avec l'ESPE,
- L'inclusion des Cordées dans la **démarche de construction de la réponse à l'appel à projet PIA 3** « Territoires d'innovation pédagogique : dispositifs territoriaux d'orientation vers les études supérieures » (PIA3 TIP).

L'ensemble des cordées est réuni mensuellement, et les sujets identifiés ci-dessus ont donné lieu à la mise en place de groupes de travail s'étant réunis entre 3 et 8 fois chacun, à l'exception du groupe travaillant sur l'outil de suivi qui est réuni chaque mois.

Impulser une dynamique collective dans la définition des stratégies d'information-orientation du site en relation avec les partenaires - Coordination de l'activité IO-IP et partenariats :

L'UFTMP **coordonne mensuellement le groupe de travail regroupant les SCUIO-IP** des établissements et participe à la définition des stratégies d'information-orientation du site en relation avec les partenaires :

- Co-animation avec le rectorat et la DRAAF d'une **démarche académique** visant à déployer des actions dans le cadre du continuum bac -3, bac +3 à l'échelon académique ;

- Développement et animation de **partenariats avec les acteurs du champ de l'orientation**, de la formation et de l'emploi (CMA31, mission locale, Pôle emploi, Conseil régional, Carif-Oref (cf. fiche pôle FTLV), etc.) ;
- **Participation et coordination d'actions d'IO-IP** (ex. : salons d'information et d'orientation (participation à Infosup, mais aussi par le passé à 3 salons pour représenter l'offre de formation des établissements), mise en œuvre de journée portes ouvertes à l'Accueil Welcome Desk en 2016 et 2017, coordination d'une conférence sur le numérique lors d'Infosup, etc.) ayant touché plus de **1 000** jeunes par an ;
- Accueil du **CIO du Sup à l'Accueil-Welcome Desk**
- Coordination de la **réponse à l'appel à projets PIA3 TIP** (dans le cadre d'un comité opérationnel hebdomadaire et d'un comité de pilotage mensuel).

Moyens : la mission IO-IP dispose d'un ETP. Par ailleurs, son budget était d'environ 6 000 € en 2016, 25 000 € en 2017 et 50 000 € en 2018, principalement sur des ressources internes (contrat quinquennal et contribution des établissements) à l'exception d'une subvention du Conseil Régional de 6 500 € en 2017 sur la réalisation d'une étude territoriale sur les cordées. Les dépenses ont concerné à 63% la cartographie, à 20% la participation à des salons et l'organisation de journée portes ouvertes et à 11% les cordées de la réussite.

Évaluation :

Forces et faiblesses

Cartographie des formations : par ses enjeux d'interopérabilité et d'harmonisation de la description de l'offre de formation, la mise en place d'un tel outil est structurant, malgré l'investissement demandé et la difficulté à mobiliser la totalité des acteurs dans le temps. Cet outil représente une véritable plus-value pour les publics potentiels de l'enseignement supérieur, notamment les lycéens et étudiants, en leur permettant d'accéder aisément à la totalité de l'offre de formation des établissements et en éclairant ainsi leurs choix d'orientation, mais aussi pour les représentants du monde socio-économique, qui sollicitent régulièrement l'UFTMP après avoir repéré une formation au sein de laquelle ils souhaitent recruter un stagiaire ou un collaborateur. La cartographie est aussi un outil indispensable pour la COMUE dans sa mission de coordination de l'offre de formation (ex. : cartographie de l'offre de formation dans le numérique, etc.). **Les résultats en termes de fréquentation sont très positifs (80 000 visiteurs)**, et les perspectives de travail sont nombreuses (compétences, passerelles, insertion professionnelle, données, etc.).

Coordination des cordées de la réussite : la mise en place d'une dynamique collective a mené à l'émergence de plusieurs projets de collaboration et sujets d'échanges. Le poids du collectif, et le rôle de porte-parole de l'UFTMP, qui a su prendre sa place d'interlocuteur auprès certains partenaires, notamment la Préfecture, a permis aux cordées d'instaurer un dialogue plus régulier et équilibré avec ceux-ci.

Coordination de l'activité IO-IP et partenariats : l'UFTMP a rencontré dans la mise en place de la mission de coordination des actions d'IO-IP de nombreuses difficultés (multitude d'instances du continuum -3+3 notamment et de réformes rendant complexe la mobilisation des établissements, manque de visibilité des actions portées par l'UFTMP (JPO notamment), etc.). Le positionnement de cette mission de coordination reste difficile à construire dans un contexte où les établissements souhaitent parfois affirmer leurs spécificités et leur identité et où le rectorat pilote directement de nombreux projets avec les établissements, sans réelle plus-value dans certains cas de la mission IO-IP de l'UFTMP dont le rôle se limite parfois à la transmission d'informations. Dans le même temps, les différences de culture de l'approche projet entre Rectorat (dans une perspective de pilotage) et UFTMP (dans une approche de co-construction et de fédération) peut parfois rendre complexe la dynamique partenariale. Toutefois, le dépôt d'une réponse collective portée par l'UFTMP à l'appel à projet PIA3 TIP vient témoigner d'une réelle volonté de collaboration.

De façon générale : En ce qui concerne la qualité du suivi, il est complexe d'évaluer et de quantifier l'impact au sein des établissements des missions de coordination, que ce soit au sujet des synergies mises en place ou des changements de pratiques éventuels. La trajectoire parcourue est également difficile à appréhender dans

un contexte où les missions de coordination se sont plus construites sur la base d'opportunités de développement et de construction progressive avec les établissements que par une démarche planifiée. Cela dit, la fréquence des instances permet d'assurer un suivi régulier des activités et de les ajuster.

Forces et faiblesses de la gouvernance (Bureau, copil...) et des processus de décision, pistes d'amélioration

Cartographie des formations : la structuration en comité de suivi et groupes de travail plus restreints sur des projets spécifiques, associée à une validation en bureau du DFVE pour les points les plus importants, semble adéquate et lisible, malgré la difficulté à mobiliser dans la durée la totalité des établissements concernés.

Coordination des cordées de la réussite : la structuration en groupe plénier et groupes de travail plus restreints sur la mise en place des projets, souvent pilotés par une des cordées, facilite l'implication dans les projets communs, la circulation de l'information et la lisibilité des processus de décision. L'implication forte de certains établissements dans les projets collectifs pose la question de la reconnaissance de cet engagement.

Coordination de l'activité IO-IP et partenariats : la multitude d'instances (souvent réglementaires ou contractuelles) qui existent dans le cadre du continuum -3+3 limite l'implication régulière des équipes. La commission IO-IP est associée à une validation en bureau du DFVE pour les points les plus importants, ce qui permet une bonne circulation de l'information.

Valeur ajoutée des approches collectives, complémentarité / établissements

Cartographie des formations : la mise en place d'un tel outil vient cristalliser des questionnements collectifs (enjeux de visibilité et de lisibilité de l'offre de formation, d'interopérabilité, etc.) et peut constituer un levier au sein même des établissements en vue de l'harmonisation des modalités de description de l'offre de formation. Par le rassemblement de l'offre qu'il propose, il constitue un portail, une porte d'entrée vers l'offre de formation des établissements, qui bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité.

Coordination des cordées de la réussite : la disparité des modèles proposés et la diversité des modalités d'actions cordées, d'une part, et les objectifs communs, d'autre part, donnent place à de nombreux sujets de collaboration et de partage de pratiques. Les acteurs trouvent également dans la coordination un espace d'échanges entre professionnels partageant des valeurs, des enjeux, des problématiques et des pratiques.

Coordination de l'activité IO-IP et partenariats : la mise en place d'espaces d'échanges et de co-construction a permis la construction d'un collectif, dont l'existence s'est avérée déterminante pour initier la réponse à l'appel à projets PIA3 TIP. Le poids des décisions (et éventuelles actions) collectives permet également aux acteurs de les porter plus facilement au sein de leurs établissements.

Enjeux à adresser collectivement

De façon générale : Dans un contexte où les établissements assurent des missions de gestion quotidienne, la mise en œuvre de nombreuses réformes et de projets, comment favoriser l'implication des équipes des établissements au profit de projets collectifs souvent non financés ? Comment reconnaître cet engagement ? Comment favoriser la visibilité des services et actions de l'UFTMP auprès des élèves et étudiants ? Comment mettre en évidence la plus-value des missions de coordination, notamment compte tenu de la mobilisation que cela représente pour les établissements ?

Quelle reconnaissance des missions de coordination de l'UFTMP par les services de l'Etat ?

Dans un contexte général de baisse de moyens, comment faire face à une diversité de sujets et de projets ?

Cartographie des formations : les principaux enjeux concernent la poursuite de l'harmonisation de la description de l'offre de formation et les données, la lisibilité auprès du monde socio-économique, l'intégration de la notion de compétences, la mise en visibilité des parcours, passerelles et réorientations, la lisibilité des débouchés, l'interopérabilité avec d'autres outils (ex. : ONISEP, Carif-Oref, etc.), etc.

Coordination des cordées de la réussite : les principaux enjeux concernent les impacts de la réforme du baccalauréat sur les dispositifs, la couverture du territoire, le suivi et l'évaluation des bénéficiaires, le développement des dispositifs, leur articulation avec les actions d'IO-IP « de droit commun », etc.

Coordination de l'activité IO-IP et partenariats : les principaux enjeux concernent le décloisonnement et la création de synergies dans l'information sur l'orientation (ex. : sur l'offre dans le numérique), les impacts des

différentes réformes en cours sur l'IO-IP (baccalauréat, « avenir professionnel », etc.), l'accompagnement au développement de compétences à s'orienter tout au long de la vie au sein d'une offre de formation plus « modularisable » et dans un contexte socio-économique mouvant, l'intégration dans le SPRO, etc.

Qualité des partenariats mis en œuvre, opportunités futures

Pour de nombreux partenaires, l'UFTMP est perçue comme un portail, un véritable point d'entrée vers les établissements. Cependant, la mise en œuvre concrète des actions (dans les établissements, auprès des étudiants) peut être une limite à la dynamique partenariale. Les principaux partenaires sont :

- Le **rectorat**, notamment dans le cadre du continuum -3+3 qui associe également la DRAAF (mais aussi dans le cadre de l'accueil du CIO du Sup à l'Accueil-Welcome Desk). L'UFTMP participe ainsi à de nombreuses instances : CAFPB, comité opérationnel du continuum -3+3, comité de pilotage du continuum -3+3, animation et participation à des ateliers, réunions territoriales du continuum -3+3, comité de pilotage et groupes de travail Infosup, CAAES, CASUP, réunions SAIO-SCUIO, etc. ;
- **Pôle emploi**, avec qui le partenariat est formalisé par une convention cadre (ayant vocation à être déclinée en conventions d'applications au sein des établissements) et par une convention d'application spécifique ;
- **L'ONISEP** (en cours de formalisation) dans le cadre de l'intégration des lycées à la cartographie ;
- Les relations avec le **Carif-Oref** et le Conseil Régional sont également en cours de structuration (convention en cours avec le Carif-Oref (cf. fiche formation continue), association de l'UFTMP à certaines instances et actions du SPRO, collaboration en cours sur la mise en œuvre de la réforme « avenir professionnel » par la construction d'un plan d'actions sur les secteurs agroalimentaire et agriculture, etc.). Le rôle de l'UFTMP en matière d'IO-IP ayant été identifié, les sujets et modalités de collaboration restent à construire plus précisément.
- De façon plus informelle, des échanges sont en cours avec la **mission locale, la CMA31**, etc.

Impact sur les communautés

La construction progressive d'espaces d'échanges, de partage, de construction d'une culture commune et d'objectifs partagés peut s'avérer particulièrement nécessaire pour faciliter la réponse à des appels à projets comme indiqué précédemment, mais aussi pour favoriser la mise en place de synergies, de collaborations et pour améliorer la lisibilité, que ce soit de l'offre de formation, ou des dispositifs des cordées, etc. Toutefois, il est à noter que cette coordination peut avoir un impact important pour les équipes au sein des établissements.

Impact sur le territoire

Cartographie des formations : lors de la construction de cet outil, il est à noter une vraie volonté de mise en valeur de l'offre de formation présente sur les territoires.

Coordination des cordées de la réussite : deux des projets menés (étude territoriale et expérimentation avec l'ESPE) visent à améliorer la couverture du territoire par ces dispositifs.

Coordination de l'activité IO-IP et partenariats : plusieurs actions mises en place dans le cadre du continuum -3+3 prennent en compte les aspects territoriaux (réunions territoriales, immersions croisées entre professionnels du secondaire et du supérieur au plus près des bassins, etc.).